amU Aix Marseille Université

2024_27_AC_Jurys_examens_IUT_DU_Production_en_pétrochimie

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Etablissement,

ARRETE :

Article 1 :
Le jury du Diplôme d'Etablissement **Production en pétrochimie (PP)** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Yvan WYART
Suppléant(e) : Christelle CRAMPON
Liste des membres :

- Titulaire : Fabien GIRARD
- Didier LEMMI
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Manon PARIS, Lyondellbasell

Article 2 : Le Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/12/2024

Le Directeur
Lionel NICOD
Aix-Marseille

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'IUT d'Aix-Marseille

Université d'Aix Marseille · AMU ·